Index 2023 de la société ENGIE SA: 87/100

ENGIE SA	Note 2023	Barème
Indicateur 1 : Ecart de rémunération à situation comparable entre les femmes et les hommes	37	40
Indicateur 2 : Ecart d'augmentations individuelles	20	20
Indicateur 3 : Ecart de promotions	15	15
Indicateur 4 : Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15
Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total	87	100

Période de référence : du 1er janvier au 31 décembre 2023